

APPEL À PROJETS REALISATION DE FRESQUE EN CONCERTATION ET PARTICIPATIVES DANS LA RESIDENCE TOIT ET JOIE – POSTE HABITAT

4 ARTISTES / 3 RÉSIDENCES

Année 2024

La direction du patrimoine et de la politique de la ville du bailleur social Toit et Joie – Poste Habitat invite des artistes à mener un projet de création artistique partagée dans trois résidences de son patrimoine.

PRÉSENTATION DU GROUPE POSTE HABITAT

Depuis plus de 65 ans, les équipes du Groupe Poste Habitat se consacrent à l'intérêt général avec la mise en œuvre d'un éventail de solutions de logements sociaux pour toutes et tous : logements familiaux en locatif social, accession sociale à la propriété, résidences étudiantes, résidences à caractère très social.

Au service des collectivités locales, de l'État et de La Poste, le groupe Poste Habitat gère plus de 17 000 logements par le biais de ses 4 sociétés : Toit et Joie - Poste Habitat, Poste Habitat Rhône-Alpes, Poste Habitat Provence, Poste Habitat Normandie.

Toit et Joie - Poste Habitat, maison-mère du groupe, accompagne plus de 15 000 familles répartis sur 85 communes d'Ile-de-France.

LA REALISATION DE FRESQUES AU SERVICE DE L'APPROPRIATION DES LIEUX ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Toit et Joie – Poste Habitat cherche à travers différents formats de chantier à ouvrir la discussion sur la façon dont les habitant.es peuvent contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie.

L'intervention de l'artiste s'inscrit ainsi dans ce cadre. L'artiste doit concevoir à travers des ateliers une proposition artistique qui se matérialisera par la réalisation de fresques des supports variés (portes de gaine technique, rampes d'escaliers, murs, etc.). L'artiste intervient sur des lieux d'usages. A travers la collaboration entre l'artiste et les habitant.es, l'objectif visé par le bailleur est l'appropriation des lieux par les habitant.es afin de réduire les usages qui contribuent à la dégradation du cadre de vie. Par ailleurs, la réalisation d'œuvres au sein de la résidence contribue à l'amélioration du cadre de vie.

Pour ce faire, le bailleur a mis en place des ateliers communément dénommés « ateliers de médiation artistique » qui visent à faire participer les habitant.es à la réflexion et la conception de l'œuvre. L'artiste doit ainsi introduire le public cible à son univers artistique et trouver des moyens d'intégrer leurs réflexions et productions à la proposition artistique qu'il fera au bailleur. L'artiste doit pouvoir adapter ces temps de conception, réflexion et réalisation à un public jeune. Par ailleurs, les projets doivent permettre des échanges et des rencontres, des initiations à des pratiques artistiques, mais surtout un partage des engagements, démarches créatives, expertises et imaginaires de chacun.e.

Pour l'année 2024, 3 résidences accueilleront des chantiers artistiques.

- Résidence de **Maurepas (78)** / Deux artistes sélectionnés
- Résidence de **Massy (91)** / Un artiste sélectionné
- Résidence de **Vigneux (91)** / Un artiste sélectionné

SPECIFICITES DES PROJETS

Maurepas

Présentation de la résidence

La résidence Toit et Joie – Poste Habitat de Maurepas est située au 15-30 rue de la Saône / 1-13 rue de la Saône / 3-9 place du Doubs, 78310.

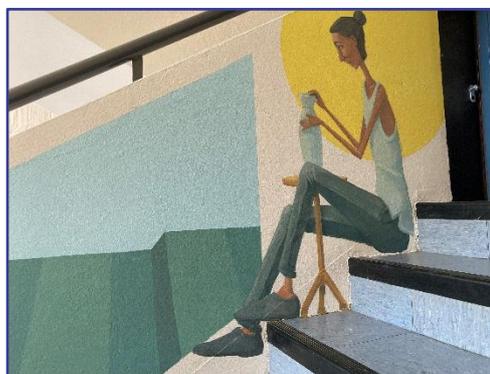
Elle compte 300 logements. Elle est située en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Contexte

La résidence accueille depuis 2021 un projet de « musée à ciel ouvert », 5 artistes ont réalisé à ce jour 10 fresques. A termes, en 2024, la résidence comprendra 14 fresques réalisés par 7 artistiques.

Deux chantiers éducatifs artistiques seront menés sur cette résidence, le premier pendant les vacances de printemps et le second en juillet. Ce projet a été pensé et co-construit avec le service jeunesse de la ville de Maurepas (le TRIDIM). L'objectif de ce chantier est d'améliorer le cadre de vie des locataires. Les jeunes peindront ainsi pendant deux semaines deux cages d'escaliers, durant ce chantier peinture ils participeront à trois ateliers de médiation artistique animés par l'artiste. Le projet consiste ainsi à travailler avec le groupe de jeunes (entre 17 et 22 ans) sur la proposition artistique de deux fresques qui seront peintes sur les rampes des cages d'escaliers de deux immeubles R+3 par l'artiste.

(1) Photographies des chantiers passés - Maurepas 2022



Chantier éducatif artistique 1

Temporalité

- Entre le 29 avril et le 10 mai : l'artiste mènera 3 ateliers de médiation artistique de deux heures avec les jeunes. Ces ateliers devront impérativement être menés pendant cette période.
- Du 13 mai et le 26 mai : période de conception de la proposition artistique sur la base des ateliers
- Semaine du 27 mai : envoi par l'artiste de la proposition artistique au bailleur et validation de la proposition
- Du 3 au 21 juin : réalisation des deux fresques (le temps de la réalisation peut être modifiée)

Chantier éducatif artistique 2

Temporalité

- Dates flexibles pour la réalisation des ateliers en juillet
- Dates flexibles pour le temps de réflexion sur la proposition artistique qui sera faite au bailleur (période de deux semaines pour la réflexion)
- Réalisation des fresques en août

Public

- Les jeunes locataires de la résidence Toit et Joie – Poste Habitat, et plus largement les habitant·es du quartier des Fiches

Accompagnement

L'équipe du pôle de développement social urbain accompagne le projet en assurant une présence sur place régulièrement et pour le premier atelier de médiation, en participant à la définition du projet et de ses modalités, en facilitant le lien avec les partenaires locaux et les jeunes.

Dotation

Le projet est financé à hauteur de 10 000 euros TTC.

Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnelle du ou de la lauréat-e, la présence artistique sur le terrain du projet et avec les habitants-es, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création des œuvres.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail et les fournitures nécessaires dans la résidence.

Aucun logement ne pourra être proposé.

Massy

Présentation de la résidence

La résidence Toit et Joie – Poste Habitat de Massy est située au 1-15 Allée d'Ajaccio / 1-15 rue d'Alger, 91300.

Elle compte 160 logements. Elle est située en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Contexte

Ce chantier se déroulera sur deux bâtiments de Toit et Joie, où nous observons une occupation permanente causant des nuisances sonores aux locataires et des dégradations sur le bâti. Ce projet a été pensé et co-construit avec le service de prévention et insertion de la Ville de Massy. L'objectif de ce chantier est d'entamer un dialogue à travers ce projet avec les jeunes qui occupent le hall et de sensibiliser ces derniers au respect du cadre de vie.

Nous travaillerons également l'entente et le vivre-ensemble entre les locataires de l'EPHAD Hibiscus, qui est situé en face de la résidence de Toit et Joie, et les jeunes.

Pour ce faire, trois ateliers de médiation artistique sont prévus avant la réalisation des fresques (8 au total).



(1) Ateliers de concertation



(2) Supports accueillant les futures fresques à Massy (gaines techniques, murs de cages d'escaliers)

Temporalité

- Entre le 1 avril et le 12 avril : l'artiste mènera 3 ateliers de médiation artistique de deux heures avec les jeunes. Ces ateliers devront impérativement être menés pendant cette période et se faire en soirée de 18h à 20h.
- Du 15 au 24 avril : période de conception de la proposition artistique
- Du 24 au 26 avril : envoi par l'artiste de la proposition artistique au bailleur et validation de la proposition
- Entre le 29 avril et le 10 mai : réalisation des fresques avec les jeunes. Les jeunes participeront à la réalisation des fresques qu'en matinée, l'artiste pourra ainsi avancer sur la réalisation des fresques l'après-midi. (Temps qui peut être compressible)

Public

- Prioritairement les jeunes qui sont à l'origine de l'occupation des halls
- Les jeunes locataires de Toit et Joie – Poste Habitat, et plus largement les jeunes habitant.es du quartier Opéra

Accompagnement

L'équipe du pôle de développement social urbain accompagne le projet en assurant une présence sur place régulièrement, en participant à la définition du projet et de ses modalités, en facilitant le lien avec les partenaires locaux et les jeunes.

Dotation

Le projet est financé à hauteur de 10 000 euros TTC.

Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnelle du ou de la lauréat.e, la présence artistique sur le terrain du projet et avec les habitants.es, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création des œuvres.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail et les fournitures nécessaires dans la résidence.

Aucun logement ne pourra être proposé.

Vigneux

Présentation de la résidence

La résidence Toit et Joie – Poste Habitat de Vigneux est située au 6-10 rue du 14 juillet, 91270. Elle compte 123 logements. Une amicale des locataires active est présente sur cette résidence.

Contexte

Ce chantier se déroulera sur un bâtiment R+7, où le bailleur souhaite homogénéiser les brises vues des balcons. Le projet consistera ainsi à remplacer les 52 brises-vues et de réaliser une œuvre sur une dizaine d'entre elles. Le choix des balcons avec des brises vues accueillant une œuvre se fera en concertation avec les locataires. Les dimensions des balcons sont les suivantes : 6.67mètres de largeur sur 1 mètre de hauteur.



(3) Façade du bâtiment avec les brises-vues : Vigneux 2023

Temporalité

- Flexibilité sur la période de conduite du projet

Public

- Les locataires de Toit et Joie – Poste Habitat

Accompagnement

L'équipe du pôle de développement social urbain accompagne le projet en assurant une présence sur place régulièrement, en participant à la définition du projet et de ses modalités, en facilitant le lien avec les partenaires locaux et les jeunes.

Dotation

Le projet est financé à hauteur de 20 000 euros TTC.

Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnelle du ou de la lauréat-e, la présence artistique sur le terrain du projet et avec les habitants-es, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création des œuvres ainsi que l'achat et l'installation des brises vues artistiques.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail dans la résidence.

Aucun logement ne pourra être proposé.

CANDIDATER

L'appel à projet s'adresse aux artistes professionnel·les, seul·es ou formé·es en collectif, compagnie ou association de toutes les disciplines artistiques, pouvant témoigner d'un parcours professionnel et d'une expérience de travail avec des publics (habitant·es ou groupes constitués).

Les candidatures sont à déposer via un formulaire en ligne avant le 11 février 2024, disponible à l'adresse suivante : <https://www.sceneculturellehlm.com/appel-%C3%A0-projets-2024>

Le dossier comprend des informations sur les projets réalisés du ou de la candidat·e (CV, portfolio, ou dossier de présentation), un texte de présentation du projet artistique du ou de la candidat·e, ainsi que de sa proposition de travail aux publics ciblés par Toit et Joie – Poste Habitat. Toute candidature effectuée avec des informations incomplètes ou erronées sera refusée. L'envoi d'un dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve par les candidat·es de toutes les conditions énoncées dans le présent appel à projet.

DÉSIGNATION DE L'ÉQUIPE OU DE L'ARTISTE LAURÉAT·E

Tous les dossiers seront examinés et une pré sélection de six à dix dossiers sera réalisée par la direction du patrimoine de Toit et Joie – Poste Habitat. À l'issue de cette présélection, qui aura lieu le 13 février, les candidat·es retenu·es seront invité·es à venir présenter leur projet devant un jury composé de représentant·es de Toit et Joie – Poste Habitat.

Les entretiens auront lieu le 19 février. Le jury sera présidé par le pôle de développement social urbain et Patricia Guérin, directrice de la culture de Toit et Joie – Poste Habitat.

CRITÈRES DE PRÉ SÉLECTION DES DOSSIERS (13 février 2024)

L'artiste pourra lors de son passage en jury se positionner sur une ou plusieurs résidences.

Le jury évaluera les propositions sur les critères suivants :

- Qualité des expériences et créations artistiques passées ;
- Capacité d'immersion dans la résidence et le territoire ;
- Expériences de projets du ou de la candidat·e auprès de publics diversifiés, en dehors d'un cadre scolaire ;

CRITÈRES DE SÉLECTION DES QUATRE LAUREAT·ES (19 février 2024)

Le jury sera attentif aux éléments suivants pour les chantiers de Maurepas et de Massy

- Expériences de projets du ou de la candidat·e auprès de publics diversifiés, en dehors d'un cadre scolaire ;
- Proposition du contenu des ateliers de médiation artistique, incluant la réflexion sur comment inclure les jeunes dans la définition de la proposition artistique ;
- Réflexion sur comment en fonction du support de la fresque et de l'environnement l'univers de l'artistique s'intégrera dans l'habitat.

Le jury sera attentif aux éléments suivants pour le chantier de Vigneux

- Expériences de projets du ou de la candidat·e auprès de publics diversifiés ;
- Proposition du contenu des ateliers de médiation artistique avec les locataires ;
- Proposition technique pour les brises vues (qualité du matériel et durabilité dans le temps).

ENGAGEMENTS DU OU DE LA LAURÉAT·E

Le ou la lauréat·e s'engage à :

- Travailler en collaboration avec les équipes de Toit et Joie – Poste Habitat afin de faire évoluer sa proposition artistique ;
- Assurer une présence effective sur le terrain du projet.

CALENDRIER

Ouverture de l'appel à candidature : semaine du 8 janvier 2024

Clôture de l'appel : 11 février 2024 à 23h59

Comité de pré-sélection des dossiers : 13 février 2024

Annonce des candidat.es pré-sélectionn.ées : 14 février 2024

Comité de sélection des lauréats : 26 février 2024

Annonce des lauréat.es : le 01 février 2024

CONTACTS

Annabel COZON

Chargée de projet développement social urbain

Direction du patrimoine de Toit et Joie – Poste Habitat

Téléphone : 01 40 43 44 92 - Téléphone : 07 79 82 30 80

annabel.cozon@toitetjoie.com

Joachim CHATAIN

Chargé de projet développement social urbain

Direction du patrimoine de Toit et Joie – Poste Habitat

Téléphone : 06 14 43 44 81

joachim.chatain@toitetjoie.com